VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉPISTAGE URINAIRE ET SANGUIN

Par Profil supprimé Postée le 15/02/2014 16:53

Bonjour. Voila je suis mineure. J'ai consommer pour la dernière fois un join de shit (seulement entre 2 a 5 barres dessus) entre septembre a novembre. C'est un peu flou car cela fait longtemps que je n'ai pas consommer. Je consommais avant quelqur join et c'était cet été mais depuis septembre ou novembre je n'ai pas consommer a nouveau. Mes parents pensent que je consomme ces temps ci et ils m'ont fait passer un ddépistage urinaire et sanguin cde THC ce matin et j'ai rdv mercredi après midi prochain chez le medecin pour voir les résultats. Mercredi dernier il y a un ami qui consommait devant mon lycée juste a côté de moi et je ne sais pas si j'ai inhaler la fumé ou pas sachant qu'il y avait beaucoup de vent. J'assume totalement ma consommation mais je voudrais savoir votre avis, il y a t il un risque que le dépistage sois positif ? Et quel est le taux de thc pour que le test sois positif ? Je fume également la cigarette et je n'ai pas fumer depuis hier midi. La nicotine sera présente elle aussi sur le test ? Merci.

Mise en ligne le 17/02/2014

Bonjour,

Le thc reste décelable jusqu'à 24h dans le sang, et de 3 à 5 jours dans les urines pour une consommation occasionnelle, ce qui était votre cas. Votre test de dépistage devrait donc être négatif. Le seuil de détection du thc est de 50ng/ml dans les urines, et de 1ng/ml dans le sang.

Concernant le fait que vous ayez été au contact d'un fumeur en plein air, cela n'aura pas d'incidence sur le résultat du test.

La nicotine n'est pas recherchée lors d'un test de dépistage de stupéfiants, il n'y a donc aucun raison pour qu'elle apparaisse dans les résultats d'analyse.

Si vous avez d'autres questions ou désirez évoquer votre situation, notre service téléphonique reste à votre disposition. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, ou au coût d'une communication locale d'un portable au 01.70.23.13.13).

Cordialement.